

Assieu,

Le 19/06/2018

Objet : Information familles - Péri scolaire rentrée 2018

Madame, Monsieur,

Depuis de longues années l'Association « Les Couverts et les Bambins » prend en charge les activités périscolaires (cantine et garderie) sur Assieu, par délégation de la mairie.

Nous tenons à remercier l'engagement de tous les parents bénévoles, au sein de cette association, qui jusqu'à ce jour, ont su gérer les tâches nombreuses et variées qui leur étaient confiées.

Les diverses modifications des temps scolaires et périscolaires sur ces dernières années ainsi que l'intensification des tâches administratives nous amènent à mettre en place une nouvelle organisation pour la rentrée prochaine.

La mairie reprend à sa charge la gestion du périscolaire dans son intégralité : cantine / accueil périscolaire (garderie) / études encadrées / ateliers découvertes.

Pour la rentrée 2018, le fonctionnement général restera identique (Inscription via la plateforme G'ALSH, facturation mensuelle ...) avec l'objectif de le simplifier par un nouveau règlement intérieur qui vous sera communiqué prochainement.

Vous serez en contact avec le secrétariat de mairie et plus particulièrement avec Mme Marjorie VIDON et les élus de la commission école.

Pour les familles qui se sont d'ores et déjà présentées lors de la permanence du 08 juin dernier, nous vous informons que votre inscription est bien prise en compte sous réserve d'avoir réceptionné l'ensemble des documents obligatoires.

Nous vous confirmons que la permanence du 22 juin est annulée et remplacée par celles du :

SAMEDI 25 AOUT 2018 DE 10 H à 12 H en mairie

MERCREDI 29 AOUT 2018 de 17 h à 19 h en mairie

Les documents indispensables à transmettre lors de votre inscription sont :

- Fiche sanitaire de liaison dûment complétée dans G'ALSH (entre le 16/07/18 et le 29/08/18)
- Copie des vaccinations de votre enfant à jour,
- Quotient familial au 1^{er} juillet (à défaut le tarif le plus élevé sera appliqué)
- RIB (prélèvement automatique souhaité)

En cas d'indisponibilité, merci de prendre contact avec le secrétariat de mairie.

Horaires d'ouverture : du lundi au samedi de 8 h à 12 h

Le secrétariat de mairie et la commission école restent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Bien cordialement,

La Commission Ecole